

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

Vu le Code de l'éducation,
Vu le décret n°95-550 relatif aux services généraux des universités,
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille adoptés par l'Assemblée Constitutive Provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,
Vu les statuts du service commun « Direction des Relations Internationales » approuvés par le conseil d'administration en séance du 26 juin 2012,

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Ariane BLIEK, IGR, est nommée Directrice du service commun « Direction des Relations Internationales » (DRI), à compter du 1^{er} septembre 2012.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 1^{er} septembre 2012


Yvon Berland
Président de l'Université d'Aix-Marseille

